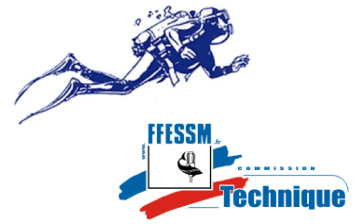




Encadr'INFO

(Bulletin N°10)

Saison 2012-2013



- Objet :**
- 1 - Directives pour la fosse de Chartres (bouteille ou apnée)
 - 2 - Obligations à la charge du DP
 - 3 - Divers
 - 4 - Documents

Suite aux dernières évolutions du code du sport, de nouvelles directives, à prendre en compte dès la saison prochaine, ont été énoncées par la fosse de Chartres. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de ces éléments

Point N°1 → Directives pour la fosse de Chartres : Rappels, nouveautés...

• **Créneau horaire :**

- Début du créneau → Arrivée sur la plateforme de la fosse
- Fin du créneau → Départ de la plateforme



Cela implique une **sortie d'eau de 10'** avant la fin du créneau, autorisant par le fait, 50' de plongée, paliers compris.

Autorisation de pénétrer dans les vestiaires **15'** avant le début du créneau

• **Capacité :**

- Fosse seule → **18 personnes Maxi** en simultanée
- Total bassins → 35 personnes, y compris le responsable du centre, soit **34 inscrits CSO**

• **Matériel :**

Le matériel est fourni par le centre...

- Matériel de secours et d'assistance
- Stab, Détendeur et bouteille de plongée



Aucun matériel personnel, hormis PMT et Shorty, n'est autorisé sans accord préalable auprès du responsable du centre (risque de pollution de l'eau).

Point N°2 → Obligations à la charge du DP → **E3 impératif**

• **Avant la sortie :**

- Préparer pour **chaque créneau** et en **deux exemplaires**, les **feuilles de palanquée** (Sans oublier la partie des paramètres prévus et réalisés)
- S'assurer de la présence des **AUTORISATIONS PARENTALES** pour les mineurs
- Récupérer la **mallette « CRESSI » bleue** au local matériel (documentation spécifique sortie)
- Préparer le **bordereau « RECETTE-DEPENSE »**
- **S'assurer que les participants :**



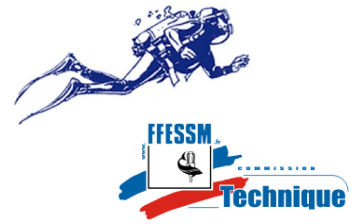
- ✓ Sont en mesure de présenter individuellement et à tout moment, leurs **documents de plongée** (Carte de niveau de plongeur et Certificat médical)
- ✓ Possèdent **1 parachute de palier par palanquée** (autonome ou pas)



Encadr'INFO

(Bulletin N°10)

Saison 2012-2013



- **Sur place :**
 - Remplir le registre à l'accueil / Récupérer la **carte magnétique** (ouverture porte accès vestiaire)
- **En fin de créneau :**
 - Compléter la fiche de sécurité des **paramètres de chaque palanquée** (Remettre une des fiches au centre / Conserver la seconde pour archivage au CSO)
 - S'assurer du bon **rangement des matériels** du centre (stab, détendeur et bloc)
 - Rendre la **carte magnétique** à l'accueil

Point N°3 → Divers

- **A charge du Responsable Technique CSO :**
 - Envoi en 2 exemplaires, des documents signés pour acceptation (convention et règlement intérieur)
 - Envoi de la liste des encadrants susceptibles de venir sur le site (Celle-ci devra être attestée et signée au minimum par le Président en place du CSO)
 - Envoi des cartes de niveaux, scannées
 - Envoi des Certificats Médicaux des encadrants mentionnés sur la liste
 - Envoi du règlement pour l'ensemble des créneaux réservés (à l'ordre de VM 28000) (Possibilité de régler en plusieurs chèques datés au dos pour débit différé)
 - Envoi de l'attestation d'assurance en responsabilité civile couvrant le club pour la saison en cours

Point N°4 → Documents

- Document joint** → Fiche de sécurité (Feuille de palanquée) « BOUTEILLE »
→ Fiche de sécurité (feuille de palanquée) « APNÉE »
→ Règlement intérieur du centre